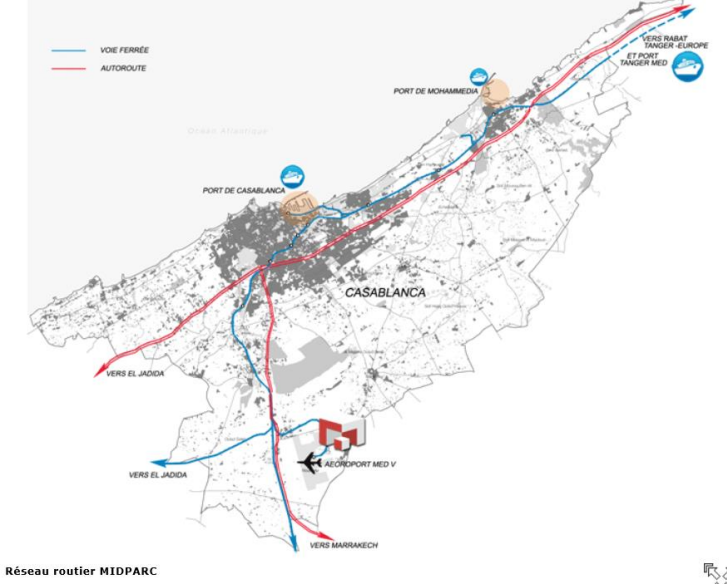


Pays	Maroc	
Nom de la zone	Midpark (Casablanca Free Zone) (également appelée « Zone franche de Nouaceur »)	
Caractéristiques générales		
Degré d'opérationnalité de la zone	Opérationnelle	
Date de création (texte de loi)	2011	
Adresse postale	MIDPARC - 390 bld Bourgogne - imm 2, appt. E 20053 Casablanca – Maroc	
Adresse internet	http://www.midparc.com	
Adresse mail		
Téléphone, fax	Tél. +212 522 362040 - Fax +212 522 367500	
Contacts		
Nature de la zone franche	Parc industriel	
Gouvernance, financement		
Organisme de tutelle	Medz (filiale de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG))	
Organisme gestionnaire		
Origine et montant des financements		
Caractéristiques physiques de la zone		
Surface	126 ha Montant d'investissement (viabilisation): 700 millions de DH	
Plan d'implantation	<p>Le plan d'implantation illustre la configuration de la Zone Franche de Nouaceur. Les zones principales sont délimitées par des lignes colorées : une zone technique (RAM) en jaune à l'ouest, une zone urbaine en bleu à l'est, et une zone aéroportuaire en orange au sud. Des infrastructures clés sont indiquées, telles que l'Aéroport Mohammed V, l'Université Mohammed VI, l'IMA, et l'extension de l'aéroport. Des flèches indiquent les directions vers Casablanca, Rabat, et Berrechid.</p>	
Autres caractéristiques spécifiques	<p>Midparc a développé un système constructif sur la base de modules de base de 1200 m² au sol, qui permet de réaliser des bâtiments dimensionnés aux besoins de l'entreprise. La possibilité d'une extension est intégrée.</p> <p>Le parc industriel de Midparc, en tant que Zone Franche, est totalement ceinturé ne laissant comme voie d'entrée et de sortie qu'un poste principal surveillé par la douane. Vient s'ajouter à cette sécurité intrinsèque des mesures complémentaires de surveillance par gardiennage, télésurveillance et vidéosurveillance.</p>	

Projets d'extension (préciser la nature et l'année)	
Conditions d'accès à la zone	
Port maritime le plus proche	Casablanca
Temps de transport routier vers le port maritime le plus proche	<p style="text-align: center;">Réseaux routier et ferroviaire</p>  <p style="text-align: center;">Réseau routier MIDPARC</p>
Temps d'accès à l'aéroport international le plus proche	<p>Midparc se situe à proximité de l'aéroport Mohammed V et est relié aux réseaux autoroutier et ferroviaire du pays.</p> <p>La zone industrielle est distante de 30 km de Casablanca et de son port.</p>
Description des activités de la zone	
Objectifs définis au départ	
Spécialisation sectorielle de la zone	Aéronautique, spatial, électronique, défense, sécurité
Services proposés	<p>Tarif de commercialisation: vente de terrain à 1.150 DH/m²</p> <p>Midparc offre les services d'un guichet unique, situé géographiquement à l'entrée du site et regroupant notamment les compétences douanières et administratives. Il permet à un industriel, dans des délais rapides, de traiter et régler l'ensemble des sujets le concernant en interface avec les administrations marocaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil et l'assistance des investisseurs à travers trois pôles et des services spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ - Un pôle création d'entreprises ○ - Un pôle promotion des compétences

	<ul style="list-style-type: none"> ○ - Un pôle commercial ○ - Un service de légalisation des documents ○ - Un service de gestion administrative des salariés • La centralisation et la simplification des procédures administratives, notamment un support aux expatriés • La délivrance de l'autorisation de s'installer en zone franche, dispensant les investisseurs de toutes autres autorisations administratives <p>Midparc propose de petites usines mises à la disposition des industriels dans la période suivant leur décision de s'installer jusqu'à la disponibilité des bâtiments spécifiques. Ces ateliers, loués donc pour quelques mois, permettent entre autres de réceptionner et régler les machines, tester leur fonctionnement, former les équipes...</p>
Nombre d'entreprises implantées dans la zone	
Nombre d'entreprises étrangères implantées	
Noms et domaines d'activité des entreprises implantées (liste non exhaustive)	<p>Arsc, Cenal et Maspin (aéronautique et électronique) sont les trois industriels initiateurs du développement de Midpark.</p> <p>Hexcel (USA), leader mondial des composites pour l'industrie aéronautique, depuis janvier 2016.</p> <p>Groupe Stélia (depuis décembre 2015). Investissement de 40M€ sur 3 hectares.</p> <p>Goam, PME franco-marocaine spécialisée dans la fabrication d'aubes de turbines de moteurs d'avions, opérationnelle depuis juillet 2015.</p> <p>Eaton (USA), spécialisé dans les systèmes électriques et électroniques de distribution d'énergie, depuis juillet 2015. Réalisée sur un terrain de plus de 13500 m². Investissement de plus de 12M€, avec 400 collaborateurs.</p> <p>Técalemit (France) s'installe en juin 2015 au sein de la zone franche de Nouaceur pour y produire de la tuyauterie pour des moteurs d'avion de dernière génération.</p> <p>Alcoa Fastening Systems, leader mondial des fixations aéronautiques, sur un terrain de 10 000m².</p>

Nombre d'emplois permanents dans la zone (2016)	12 000
CA des exportations de la zone (préciser l'année)	
% de la zone dans les exportations industrielles du pays	
Conditions d'installation dans la zone, conditions fiscales	
Conditions à remplir par les entreprises	
Impôt sur les dividendes	
Impôt sur les sociétés	0% pendant les cinq premières années de l'activité puis 8,75 % les 20 années suivantes puis 17.5 % au-delà.
Taxe professionnelle (préciser l'assiette: chiffre d'affaires ou valeur locative des immeubles)	
Taxe sur les salaires	
TVA	Exonérée
Taxe professionnelle	
Taxe foncière	
Droits de douane	Exonérés
Autres avantages accordés aux entreprises de la zone (prix de l'électricité,...)	<p>Libre rapatriement des bénéfices et des capitaux.</p> <p>Procédures douanières simplifiées.</p> <p>Aide aux investisseurs :</p> <p>Le Maroc a mis en place un système incitatif pour l'implantation de sociétés industrielles. Outre les subventions à la formation pouvant atteindre 65 000 DH (6 K€) par personne recrutée, l'aide financière du Fond Hassan II comprend une contribution maximale de 10% du coût d'acquisition des biens d'équipement neufs (hors droit d'importation et taxes) ou 20 millions de DH (1,8 millions d'euros).</p> <p>Eligibilité de la contribution du Fonds HASSAN II</p> <p>Peuvent bénéficier de la contribution, les nouveaux projets d'investissement (création ou extension) présentés par les investisseurs ayant le statut de sociétés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les secteurs de la fabrication d'équipements pour l'industrie automobile, de la fabrication de composants d'ensembles et de sous-ensembles électroniques, de la fabrication d'équipements pour

l'industrie aéronautique et dans les activités de fabrication liées à la nanotechnologie, à la microélectronique et à la biotechnologie ;

- Dont le montant total d'investissement en biens d'équipement est supérieur à 2,5 millions de DH HT (hors droit d'importation et taxes) soit 230 K€.

Les aides à la formation comprennent une aide directe pendant les 3 premières années à l'embauche puis dans le cadre de la formation continue.

- Formation à l'embauche : opérateur - 1400 €, technicien - 1800 €, middle management - 2700 € et cadre - 3600 €
- Formation continue : opérateur - 450 €, Technicien - 900 €, middle management - 900 et cadre - 1800 €